

Lors de la réunion du comité d'entreprise du samedi 10 octobre confirmée par la réunion du COS du lundi 12 octobre et un courrier du Président Bernard COMOLET, le Directoire de la CEIDF a annoncé le retrait du projet «OPTIMISATION» et son remplacement par un PSE.

La section syndicale



LA DIRECTION RETIRE LE PROJET OPTIMISATION ... MAIS LE REMPLACE PAR UN PSE (PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI) ! LES SALAIRES N'ONT DONC RIEN A Y GAGNER.

Ce n'est donc pas un arrêt de la restructuration présentée mais une manière plus simple pour la direction d'arriver à ses fins.

Elle pourra de cette façon imposer les suppressions d'emplois qu'elle veut réaliser ! En effet, un PSE se traduit par un plan social qui sera présenté au comité d'entreprise pour avis et au directeur départemental du travail.

Dans le cadre du PSE, la Direction compte sur :

- les départs naturels (départs en retraite et démissions des collègues écœurés).
- des départs volontaires aidés (...au rabais ?)
- le maintien des reconversions Siège / Réseau imposées aux collègues qui auraient des vertus commerciales potentielles.

En clair, le PSE est un copier coller du projet OPTIMISATION mais sans la possibilité d'en négocier le contenu (ou alors il faudra à nouveau l'imposer !).

Il y a lieu de rester vigilants et prudents d'autant plus que le Directoire annonce un grand plan stratégique à horizon 2012 :

- doubler le résultat net par ETP
- répartir les effectifs comme le prévoyait le projet OPTIMISATION (80% dans le commercial et 20% dans les fonctions supports)
- baisser le coefficient d'exploitation de 10 points
- réaliser un PNB d'un milliard d'euros en 2012.

Le scénario retenu est donc un PSE qui prévoit une enveloppe (certes limitée) pour aider et accélérer les départs.

Or, si l'on peut comprendre que, dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois, des départs volontaires puissent être envisagés, l'essentiel est tout de même de garantir les conditions d'emploi (y compris financières) de ceux qui restent.

La CFDT consciente des dangers qui pèsent sur les salariés agira, comme à son habitude, pour défendre au mieux les intérêts du Personnel.



CAISSE EXPRESS

OPTIMISATION / PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

Information de la CFDT Caisse d'Épargne IDF - 14 octobre 2009



BULLETIN D'ADHESION

À compléter en lettres capitales

Mr Mme Mlle Nom et Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel personnel :

Date de naissance :/...../.....

Temps de travail : Temps complet Temps partiel (%) :

Métier : Technicien Cadre

Classification :

Je déclare adhérer à la CFDT.

Date : Signature :

Caisse d'épargne Ile de France

19 rue du Louvre 75001 PARIS

Direction :

Agence :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Fax :

Courriel professionnel :